

Bruxelles 29 avril 57.

Cher Monsieur,

M. Guinet me charge de vous transmettre quelques observations en réponse à votre lettre d'hier.

Parmi les exemplaires des souscripteurs belges que M. Pagnere va adresser à M. Van Meenen, a-t-on compris les 9 souscriptions que j'ai surajoutés il y a huit jours à M^r Marie? Est-ce que M^r Marie a-t-il reçu le 21 avril ces nouvelles souscriptions?

J'espère bien que oui? Dans tous les cas vous savez que ce sont 8 souscriptions pour la Belgique et une pour le franc (dat)

M. Guinet me demande pour lui que quatre exemplaires deux, grand format, deux, in 16^e que vous voudrez bien ajouter à l'envoi pour M. Van Meenen.

Il pourra surajout à M^r Esch, non seulement les souscriptions pour la Chaux de fond, mais aussi ceux pour Neuchâtel et Locle.

Madame Pagnere demande quel sera le prix de facture qu'elle doit porter? Nous n'avons pas compris ce qu'elle veut dire, et c'est vous cher Monsieur qui êtes chargé de régler ce détail comme vous l'entendez.

Maintenant, pour en revenir aux inconvénients qui frappent Mad. Pagnere elle-même, n'y a-t-il pas moyen de s'en débarrasser pour les faire disparaître? Car y

NICE
LITRES

mettant de la bonne volonté des deux parts, on pourrait
partiellement modifier certaines conditions stipulées par le
traité. à quoi nous servirait de garder en
Magasin les Livres us, si nous n'avions quelques
conceptions ou peut les faire écarter plus rapidement
et ne faut pas reculer. Mad. Pagnier convieut
elle même, que la différence des prix pour le même
volume gêne le libraire qui autrement aurait fait
des souscriptions et à son profit,

C'est la plainte de tous les libraires belges qui
ont très peu ou point d'exemplaires. Ils tiennent
tout, sans exception des conditions de remise plus favorables.

L'Office de Publicité / M. Brouwet qui popularise même
des ouvrages sérieux (tel que ceux de M. Jules Simon)
donnerait certainement de la publicité à notre Edition
si on faisait un arrangement meilleur, et tous les autres
libraires en sont là.

Le mode de souscription est reconnu défectueux,
ne faut-il pas arriver à un mode de vente plus
facile et plus lucratif? Des Conceptions avec libraires
tant en France qu'à l'Étranger obtiendront ce
résultat, les libraires pourront faire eux mêmes des
souscriptions et servir directement les souscripteurs
voilà le prospectus de l'Édition nouvelle des Oeuvres de V. Hugo. On
soudrait non seulement chez Houmiaux Écrivain et chez Harond libraire mais
chez tous les libraires de Paris et des Départements - Voilà où il en faudra venir pour

Intéresser la librairie ce sera vaincre à moitié la
torpeur du public, et papulièrement l'Édition qui
s'écoulera plus rapidement. Il s'agit donc de
quelques modifications dans les engagements mutuels de
l'Éditeur et de l'Auteur. On pourrait soutenir mais
c'est vous et Monsieur Marie et ces excellents
amis qui vous ont déjà soutenu — qui pour en
preser le pour et le contre, et vous concertes la-dessus.

En ce moment nous ne voulons parler que de la
Belgique; il est certain que depuis la lettre anti-
catholique des journaux libéraux qui date depuis
6 mois, depuis la lettre sur la situation Religieuse
surtout depuis la publication des Œuvres de Morning
pour lesquelles M. Guinet veut de faire un travail
monumental, l'esprit public est très-disposé
en sa faveur, et l'Édition aurait un grand succès
en Belgique si les Libraires vancouveriens pouvaient
seu charger, ils déclarent qu'ils y sont tout disposés
mais ils ne sont pas contents des conditions de M. Lagrange.

Un mot dans la lettre de M. de M. P. P. P.
n'est incompréhensible, elle dit: "Les Libraires
qui trouveront incommode d'envoyer un bon de poste

N 500
LITRES

amis!

C'est pour chercher. —

avez obtenu l'ouvrage, qu'il ne forme plus l'objet
de votre désir à Monsieur Michélet, que vous

passeront chez leur libraire et achèteront
le volume, moins cher peut-être que par souscription.

Mad. Pagnon entend par là les
souscripteurs futurs, sans doute, car on ne
peut se dispenser de tenir les engagements pris jus-
qu'ici d'ouvrage francs à domicile &.

REC
LETRES

Mme au, ma femme vient d'écrire
ma pauvre amie que je ne ferai moi-même
rien non, je suis bien décidé à laisser quelque chose
de avantageux sur une bonne accord, dans le traité, si
par là je puis faciliter la vente aux libraires et les
y intéresser. le grand point c'est que nos volumes se
vendent, pourvu que nous ayons le moyen pour
faire face à nos dépenses, c'est-à-dire pour l'impression
et publier! Voilà maintenant ce qui nous préoccupe!
à, je crois, avec raison.

Tout ce que nous me disiez sur les livres en
page du 2^e volume en ce que plusieurs d'entre eux
s'agissent de faire mieux que ce que nous avons fait, je
voudrais maintenant me tenir de nouveau me faire
mes souhaits. Allouez. Note & C.

REC
LETRES

Vota cette lettre avec un an de retard.